

L'ABONNEMENT

L'abonnement au CANARD est de 50 cts par année, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

Tout envoi d'argent devra être adressé à

A. P. PIGEON,
Administrateur,
1786 Rue Ste-Catherine.



LE CANARD

Montréal, 16 Mars 1895

LE DISCOURS DE LA MONTAGNE DES ORANGERS

LES DIX BÉATITUDES DES CONSERVATEURS

Bowell, à l'époque de l'année où les feuilles prennent une teinte jaune, avait réuni ses amis sur la montagne des Orangers.

S'étant assis, ses amis s'approchèrent de lui.

Et se prenant la barbe à deux mains, il les regardait dans le blanc des yeux.

Et il les enseignait en disant :

Heureux ceux qui ont des manufactures, car ils seront protégés.

Heureux les ouvriers qui ont de petits gages, car ils iront dans une plus riche patrie.

Heureux ceux qui souscrivent des fonds pour les élections, car il leur sera donné des places dans le gouvernement.

Heureux ceux qui ont faim, car ils auront de quoi boire.

Heureux les écoliers catholiques, car ils n'auront pas d'écolas.

Heureux les boudiers, car ils hériteront des trésors du gouvernement.

Heureux les pauvres d'esprit, car ils triompheront avec moi.

Heureux ceux qui ont des votes, car on les leur achètera dans les grands prix.

Heureux ceux qui ont des chandelles, car on les leur fera brûler par les deux bouts.

Heureux ceux qui voient jaune, car ils verront la couleur de l'or.

Vous serez heureux lorsqu'à cause de moi on vous dira que vous êtes jaunes et lorsque vous serez en butte à toutes espèces de persécutions.

Ne pensez point que je sois venu abolir la loi des écoles : je suis venu non pour les abolir, mais pour les accomplir.

En vérité en vérité, je vous le dis, jusqu'à ce que la confédération s'écroule, il n'y aura rien dans la loi de Manitoba qui ne s'accomplisse jusqu'à un seul iota et à un seul trait de lettre.

Ayant fini ce discours, il reprit le chemin de Bytown.

En route il rencontra un malheureux de la tribu de Laurier, souffrant d'une grande plaie rouge; il ne fit que toucher la jaquette jaune du prophète lorsqu'elle tourna complètement au bleu.

La Minerve fait sa Sophie depuis le trépas du sénateur Tassé. La nouvelle direction refuse de publier les annonces de la compagnie de l'Opéra Français. Cela ne l'empêche pas d'insérer dans ses colonnes les annonces des opéras français qui se jouent à l'Académie de Musique. Les scrupules de la vieille déesse sont un mystère pour le CANARD. La Minerve est-elle tombée en enfance?

SOCIÉTÉ DES PEIGNES

QUESTION DE PRIVILÈGE. CONDUITE INQUALIFIABLE D'UN MEMBRE

Lorsque M. Harpagon, le président, eut appelé les Peignes à l'ordre, un silence de mort s'étendit dans l'assemblée, chacun retenait sa respiration, on eut pu entendre marcher une mouche. Tous les membres s'attendaient à quelque révélation empoignante. De sinistres rumeurs avaient circulé dans les divers groupes de la société pendant la soirée. La lumière allait enfin se produire dans le chaos ténébreux où les Peignes étaient douloureusement plongés depuis une couple de jours. Il était question ni plus ni moins de l'expulsion d'un des zéloteurs les plus fervents de l'Œuvre des Peignes.

Le silence, qui pesait sur l'assemblée comme un manteau de plomb, fut tout à coup troublé par le bruit que faisait un membre en se levant pour prendre la parole.

C'était M. Rongeliard.

Avant d'ouvrir la bouche, il tira de sa poche un grand mouchoir rouge à carreaux qu'il lavait lui-même à l'eau froide dans la cuvette de sa table de toilette et qu'il repassait en roulant dessus une bouteille v.d.e.

M. Rongeliard se moucha deux fois avec succès et d'une voix entrecoupée par l'émotion, il prit la parole.

Monsieur le président, dit-il, je demande la parole sur une question de privilège. Je désire aussi que nos délibérations sur cette question soient faites à huis clos.

Le reporter du CANARD s'envole et M. Rongeliard reprend le fil de son discours :

Il m'en coûte beaucoup, monsieur le président, de venir ici ce soir vous révéler des faits de nature à briser les dents des peignes fabriquées avec l'acier le mieux trempé. Ces faits sont à la charge d'un de mes confrères ici présent qui a non seulement violé, mais déchiré, lacéré et foulé aux pieds la constitution de notre société. Le coupable est ici. (Rumeurs.) Il est ici et un sourire diabolique s'esquisse sur sa figure au moment où je vous parle (Mouvement sur les bancs de la droite). L'attentat qu'il a commis le met au ban de l'Association des Peignes. L'énormité de l'attentat me justifie de vous demander qu'il soit expulsé de la Société, et qu'il soit conspué dans le souvenir de nos descendants jusqu'à la cinquième et sixième génération.

LE PRÉSIDENT — M. Rongeliard, je vous prie d'arriver aux faits et de mettre un terme aux angoisses qui dévorent l'assemblée. Donnez-nous des explications concises.

M. RONGELIARD.—Je ne donnerai rien. Je vous fournirai les explications que vous me demandez. Voici les faits en peu de mots. Je me promenais sur la rue St Laurent avec mon ami Baise-la-Piastre, mon ami, je me trompe, c'était un serpent que j'avais réchauffé sur mon sein. Nous rencontrons un individu qui nous invite à prendre une consommation dans un restaurant. Nous acceptâmes d'emblée, vu qu'il n'y avait rien à payer. Il renouvelle les consommations, nous les acceptons encore. Il paie une troisième traite que nous prenons avec lui. J'aperçois sur le comptoir un tronc nickellé de l'Hôpital Notre-Dame. J'examine dans le couvercle l'ouverture par laquelle s'introduisent les sous et les pièces d'argent. Comme j'étais un peu pompette, je dis à Baise-la-Piastre : Je ne sais pas si une pièce de 50 cts pourrait passer par cette fente. J'en doute. Baise-la-Piastre me répond : Essaie pour voir. J'avais sur moi un cinquante sous. Le tenant entre le pouce et l'index, je l'insère à moitié dans l'ouverture avec l'intention de le

retirer. Lâcher 50 sous dans un tronc d'hôpital serait une violation de notre constitution. (Ecoutez! Ecoutez! Très bien!) Vif comme l'éclair, mon compagnon abat son poing sur ma main et voilà mon 50 cts chez le diable. Courroucé, je me retourne vers le lâche et je lui dis : Vous êtes un mauvais farceur. On ne joue pas de ces tours-là à un ami. Cette pièce est perdue. Le restaurateur n'avait pas la clé du tronc. Je dus m'en aller la mort dans l'âme. Je passai ensuite une nuit d'insomnie, la douleur m'a littéralement fait blanchir mes cheveux. Quant à M. Baise-la-Piastre, j'ai rompu complètement avec lui. "We do not speak as we pass by." Je vous demande maintenant, monsieur le président, si l'action infâme de M. Baise-la-Piastre ne mérite pas son expulsion immédiate de la Société des Peignes. (Honte! Honte!)

Je proposerai donc, secondé par M. Serre-la-Poigne, que le nom de M. Baise-la-Piastre soit rayé de nos livres, et qu'il soit ignominieusement expulsé de la Société des Peignes.

Cette proposition souleva des murmures aux bancs de la gauche où étaient assis plusieurs amis de M. Baise-la-Piastre.

Celui-ci se leva et dit qu'il avait cru faire une innocente plaisanterie. M. Rongeliard avait fait une bonne œuvre malgré lui (Cris de non, non). Dans tous les cas, si mon ami s'est formalisé, je lui dois des excuses. Ces excuses je les lui présente devant cette assemblée.

RONGELIARD.—Ce ne sont pas seulement des excuses que je veux. J'exige une réparation par le remboursement de l'argent que j'ai perdu par sa faute.

La question étant mise aux voix, il y a eu division. Vingt ont voté pour le remboursement et dix-neuf ont voté dans la négative.

La motion principale a été retirée et il a été résolu que le remboursement se ferait en cinq paiements de 10 sous sur un mois et demi à compter de la date du délit.

L'assemblée a alors passé à l'ordre du jour, qui est la réception du rapport du comité spécial chargé de mettre à l'étude la question de la conduite des Peignes pendant les prochaines élections.

Les membres sont tellement émotionnés par l'incident du 50 cts de M. Rongeliard, que plusieurs crient "next meeting."

Le président déclare la séance ajournée.

A propos des prochaines élections fédérales.

Un curé du district de Québec, qui n'a pas la réputation d'un foudre d'éloquence, disait dernièrement dans un de ses prêches :

"Mes chers frères, vous savez que les élections approchent. Le comté sera visité par une foule d'étrangers. On distribuera de la boisson dans les familles. N'en prenez pas. Prenez garde à la corruption. Si vous vous laissez corrompre, c'est un péché, un grand péché, un péché mortel. Si vous êtes corrompu, avez-vous ce qui vous arrivera. Il vous arrivera, que lorsque vous serez mort, vous irez chez le diable, vous irez en enfer. Oui, en enfer, vous serez damné. O là, damné, et ensuite, mes frères, ensuite... ensuite... vous passerez pour des polissons."

Fumez le Cigare "Rosebud."

—Vas-tu faire le carême, Jérôme?
—Voyons, Basile, n'essaie pas de rire de moi. Tu fais bien que je pensionne dans une maison de la rue Sanguinet.

Fumez le BLACKSTONE le meilleur Cigare à 5c.



LA VACHE MERVEILLEUSE

La vache Io, le bœuf Apis, la chèvre Amalthée et les autres animaux de la fable ne peuvent pas tenir une chandelle à côté de la vache de M. Desmarteau, le surintendant du parc de l'Île Ste-Hélène.

Les grands journaux ont, la semaine dernière, annoncé à leurs lecteurs que cette dernière avait rendu dans son fumier une montre et une chaîne en or avec un médaillon du même métal.

Quel trésor pour M. Desmarteau!
Le CANARD n'a pas le moindre doute sur l'authenticité du fait.

Il est allé lui-même dans l'île interviewer la vache du surintendant.

Celle-ci paraissait fatiguée et son œil était languoureux.

Elle avait fait une rude besogne depuis quelque jours. La pauvre bête a rendu un parapluie en soie, un calumet en écume de mer avec son étui, un goblet en argent et une canne à pommeau d'or.

L'Artiste du CANARD qui l'accompagnait dans sa visite à l'écurie de M. Desmarteau, a fait un dessin de la montre renvoyée la semaine dernière par la vache merveilleuse.

Elle a dû s'arrêter à 10.30 a.m., le lendemain.



LA MONTRE ET LA CHAÎNE

Au moment où nous mettons sous presse le téléphone nous apprend que la vache de l'île a déposé, avec sa bouse, les articles suivants sur le plancher de l'écurie :



AUTRES ARTICLES RENDUS PAR LA VACHE

